

Nouvelle variété d'abricot

Quatorze années de recherche ont finalement abouti cet été à l'homologation d'une nouvelle variété d'abricot appelée "harcot".

Variété précoce, de haute qualité, résistante aux maladies et au froid, l'"harcot" possède toutes les caractéristiques permettant la vente du fruit frais sur le marché. De plus, des tests en laboratoire montrent qu'elle peut fort bien être transformée en compote ou en confiture.

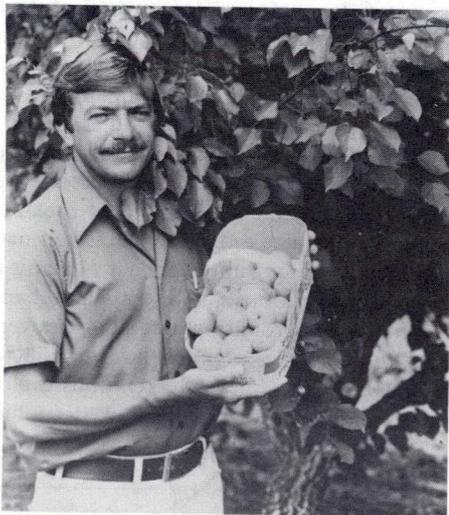
Caractéristiques

Le fruit est allongé et sa couleur orange rougit sur les côtés exposés au soleil. Sa chair est ferme mais fine, orangée, sucrée, juteuse et très bonne au goût. Contrairement à la plupart des autres variétés, le fruit à maturité ne se détache pas facilement de l'arbre, ce qui constitue un avantage pour le producteur.

M. Layne, à qui l'on doit l'"harcot", a effectué la première sélection de la variété en 1969, à la station de Harrow (Ont.), à partir d'un croisement obtenu six années auparavant à la Station expérimentale du New Jersey. Les essais en vergers ont eu lieu en 1971.

Production commerciale

Selon M. Richard Layne, la culture de l'abricot, qu'on pratique depuis nombre d'années dans de petits jardins, n'a jamais connu un grand succès commercial à



M. Richard Layne, chercheur de la Station de Harrow (Ont.), présente des abricots "harcot", variété qu'il vient de créer. Cette nouvelle variété devrait lancer la production d'abricots en Ontario.

cause du nombre restreint de variétés adaptées au climat du sud de l'Ontario. "Nous avons maintenant réalisé des progrès suffisants en génétique pour offrir aux agriculteurs ontariens des variétés qui rendront la production commerciale de ce fruit non seulement possible mais rentable", de poursuivre M. Layne.

Les greffons de l'"harcot" provenant de plants indicateurs sont distribués par la Western Ontario Fruit Testing Association de Harrow (Ont.). Cette association dispose aussi d'une quantité limitée d'arbres. Les plants de pépinières commerciales seront disponibles dès 1979.

M. Layne déclare que la nouvelle variété est adaptée à la principale région productrice de pêches de l'Ontario et pourrait convenir à d'autres régions où l'on cultive ces fruits.

Un nouveau règlement sur l'amiante

Avec l'entrée en vigueur, le 13 juillet dernier d'un règlement sur les normes d'émissions dans l'industrie de l'amiante, le contrôle des dégagements des mines et des usines de broyage à travers le Canada a déjà commencé.

Le nouveau règlement, émis en vertu de la Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, exige que le rejet dans l'air ambiant ne comporte pas plus que deux fibres d'amiante par centimètre cube provenant des activités de concassage, de séchage ou d'extraction, ou encore de l'entreposage du minerai sec. Même si ces limites ne doivent entrer en vigueur que le 31 décembre 1978, le règlement prescrit immédiatement le contrôle des activités de chaque installation.

Ces contrôles doivent être effectués en présence d'un inspecteur du gouvernement, et faire l'objet d'un rapport tous les six mois, dans le cas des activités d'extraction de la fibre, et tous les ans dans celui du broyage et du séchage ainsi que dans celui de l'entreposage du minerai sec.

La Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique donne au gouvernement fédéral le pouvoir de fixer des normes nationales d'émissions lorsque la santé publique est menacée.

Le Canada est le premier producteur d'amiante en Occident (35 p. cent de la production mondiale). La plupart des mines sont situées au Québec (dans les Cantons de l'Est); les autres se trouvent à Terre-Neuve, en Ontario, en Colombie-Britannique et au Yukon.

Une Canadienne réussit la traversée de la Manche



Cindy Nicholas débordante de joie après son exploit.

Une jeune étudiante torontoise, Cindy Nicholas, qui détenait déjà le record féminin pour la traversée de la Manche dans le sens France-Angleterre en neuf heures quarante-six minutes, a réalisé un véritable exploit le 7 septembre en devenant la première femme à réussir la traversée aller-retour de la Manche à la nage. Jusque-là, seuls quatre hommes avaient réussi cet exploit.

Cindy a effectué la traversée de Douvres à la côte française en huit heures cinquante-huit minutes — soit en deux minutes de plus que le record de la traversée dans ce sens — et elle est revenue à Douvres en dix heures cinquante-sept minutes.

Son temps total, de dix-neuf heures cinquante-cinq minutes, abaisse de dix heures cinquante minutes, le temps record détenu depuis deux ans par John Erikson de Chicago.

La Manche mesure 35 km de large, mais les nageurs parcourent jusqu'à 60 km en zigzag pour éviter les courants.

Pour la jeune nageuse, ce qui compte le plus dans son exploit n'est pas tellement d'avoir battu le record "temps" que d'avoir été la première femme à réussir cette aventure, car, dit-elle, le premier record peut toujours être battu, tandis que le deuxième, personne ne pourra jamais me l'enlever.